Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

5, RUE COLBERT
29200 BREST
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL MARCEL HASCOET
20 QUAI DU CDT-MALBERT
B.P. 19
29265 BREST CEDEX

V/REF :
N/REF : 2007-R-1

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 05/01/2007,

ORDONNANCE SUR REQUETE EN DATE DU 05/01/2007 DE NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Concernant la société

SOCIETE AB'AIR
Société par actions simplifiée
ROUTE DE BREST
29830 PLOUDALMEZEAU

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-R-1 le 05/01/2007

Fait à BREST le 05/01/2007,

Le Greffier

LA3707095

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

2007 | R | 1

2007000016
72007 00000 2

ORDONNANCE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST FINISTÈRE

Nous, M. Gouriou

Président du Tribunal de Commerce de BREST

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés

Vu les articles L.225-147 alinéa 1, D. 169 alinéa 1, L.228-39 alinéa 1 et L.225-8 du Code de Commerce,

Désignons

La société MGA AUDIT
21 place De Gaulle
29600 MORLAIX
Représentée par Monsieur Michel GOURITEN

D'une part, en qualité de commissaire aux apports, avec pour mission, conformément aux articles L.225-147 alinéa 1 et D. 169 alinéa 1 du Code de Commerce, d'apprécier la valeur des apports en nature ;

et d'autre part, en qualité de commissaire ad hoc, conformément aux articles L.228-39 alinéa 1 et L.225-8 du Code de commerce, chargé de procéder à la vérification de la situation financière de la société AB'AIR dans la mesure où celle-ci n'aura pas établi deux bilans régulièrement approuvés par les actionnaires à la date de l'émission de deux catégories d'obligations convertibles en actions.

Fait à BREST
Le 05.01.2007

TRIBUNAL DE COMMERCE de BREST (Finistère)

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Le soussigné :

Marcel HASCOËT, Avocat à BREST (29200) – 20 quai du Commandant Malbert, agissant au nom et pour le compte de :

la société AB'AIR, Société par Actions Simplifiée, en formation, au capital de 500 000 euros, dont le siège social sera situé à PLOUDALMEZEAU (29830) – Route de Brest, dont le président sera Monsieur Yves MILLOT,

a l'honneur de vous exposer :

- que lors de sa constitution, outre des apports en numéraire, cette société va bénéficier d'apports en nature, par deux de ses associés fondateurs, de titres de la société ENERGIE TRANSFERT THERMIQUE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 250 000 euros ayant son siège social à PARIS (75019) – 70 rue d'Hautpoul, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 316 007 225 ;
- qu'il est d'ores et déjà prévu que dans un bref délai suivant sa constitution, elle émette des obligations convertibles en actions.

En conséquence, il vous demander de bien vouloir désigner :
- conformément aux articles L.225-147 alinéa 1 et D. 169 alinéa 1 du Code de commerce, le commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur des apports en nature dont il est fait état ci-dessus ;
- ainsi que dans la mesure où la société AB'AIR n'aura pas établi deux bilans régulièrement approuvés par les actionnaires à la date de l'émission des obligations convertibles, le commissaire chargé de procéder à la vérification de la situation financière de ladite société, conformément aux articles L.228-39 alinéa 1 et L.225-8 du Code de commerce.

Présenté à BREST
Le 29.12.2006
Marcel HASCOËT